



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-33504>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 25-33504

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Service commande publique

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21100374400011

Ville : TROYES

Code postal : 10000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande relatif à la capture et à la stérilisation chirurgicale des pigeons sur le territoire de la Ville de Troyes-

Type de marché : Services

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot 1 : Lot unique Attribution : attribué à 1 entreprise(s) - SACPA (39345531600470) Notifié le 25/03 /2025 Attribué pour les prix du bordereau des prix unitaires et pour un montant maximum annuel de 40 000 euros HT, reconductible 3 fois par période d'un an, soit un montant de 160 000 euros HT sur toute la durée de l'accord-cadre, reconductions comprises. Autres informations : Rappel des critères de jugement des offres : - Prix des prestations, noté sur 10, pondération 60%, jugé au regard du montant du Détail Quantitatif Estimatif. - Valeur technique, notée sur 10, pondération 40%, jugée au regard du mémoire technique détaillé comprenant les points suivants : - Qualité et cohérence des moyens humains affectés à la réalisation de la prestation (organigramme, expériences, formations, qualifications de l'équipe proposée...), notés sur 2.5 points.- Qualité et cohérence des moyens matériels affectés à la réalisation de la prestation, notés sur 2.5 points.- L'organisation et les conditions d'exécution de la prestation proposée (méthodologie des modes de capture selon les situations avec photos et/ou mises en situation, procédé de stérilisation, choix du mode de relâche), notés sur 5

points. Durée de l'accord-cadre : Le présent accord-cadre est passé pour une période d'un an à compter de la date de réception de la notification au titulaire. Il pourra ensuite être renouvelé trois fois, tacitement, par période d'un an. Sa durée ne pourra donc excéder quatre ans. Délai d'exécution : Campagne de capture par cage de 8 mois : Le délai d'exécution de chaque campagne est fixé à 8 mois à compter de la date prescrite dans chaque bon de commande. Délai d'exécution : Intervention ponctuelle de capture par filet par site : Le délai d'exécution de l'intervention ponctuelle pour captures par filets, sur 1 site retenu, sera fixé dans chaque bon de commande.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/03/2025